



RÈGLEMENT 2026

**MEET YOUR
EXTRAORDINARY**

UTMB®
WORLD SERIES



RÈGLEMENT MALLORCA BY UTMB® v0

EDITION 2026 – DU 30 OCTOBRE AU 1 NOVEMBRE 2026

Ce document contient le règlement sportif officiel de Mallorca by UTMB®. Il existe un autre document avec les conditions d'inscription, qui comprend tous les aspects liés aux élites, à l'assurance, aux annulations, etc...

ORGANISATION

UTMB© Group, à travers sa filiale UTMB IBERIA S.L., organise la course Mallorca by UTMB®.

ACCEPTATION DES RÈGLES ET DE L'ÉTHIQUE DE L'ÉPREUVE

La participation aux courses d'UTMB® implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, de ses annexes, de l'éthique de l'épreuve, et de toutes les instructions données par l'organisateur aux participants.

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Mallorca by UTMB® est un événement au cours duquel différentes épreuves sont proposées en pleine nature, en empruntant les sentiers longue distance de la Serra de Tramuntana sur l'île de Mallorca. Chaque épreuve se déroule en une seule étape, à un rythme libre, dans un temps limité.

La plupart des courses passent par des propriétés privées et il peut donc y avoir des restrictions de passage pendant l'année. Pendant la course, il sera possible de les traverser avec l'autorisation du propriétaire. Il convient donc de respecter les propriétés privées et la volonté de leurs propriétaires. Avant d'aller vous entraîner, vous devez vous informer de ces restrictions et les respecter.

CATÉGORIE 100M



- **SDT: Serra de Tramuntana**

Environ 137 km avec environ 5 200 mètres de dénivelé positif, au départ de Estellencs, en semi-autonomie, et en 30 heures maximum. 4 Running Stones. Qualification pour l'UTMB® de HOKA UTMB Mont-Blanc. Toutes les informations sont recueillies et mises à jour sur le site web.

CATÉGORIE 100K



- **CPS: Camins de Pedra en Sec**

Environ 102 km avec environ 3 600 mètres de dénivelé positif, au départ de Estellencs, en semi-autonomie, et en 21 heures maximum. 3 Running Stones. Qualification pour la CCC de HOKA UTMB Mont-Blanc. Toutes les informations sont recueillies et mises à jour sur le site web.

CATÉGORIE 50K



- **ETM: Els Tres Mils**

Environ 56 km avec environ 2 450 mètres de dénivelé positif, au départ de Selva, en semi-autonomie, et en 12 heures maximum. 2 Running Stones. Qualification pour l'OCC de HOKA UTMB Mont-Blanc. Toutes les informations sont recueillies et mises à jour sur le site web.

CATÉGORIE 20K



- **CDA: Camins de s'Arxiduc**

Environ 26 km avec environ 1 000 mètres de dénivelé positif, au départ de Valldemossa, en semi-autonomie et en 5 heures maximum. 1 running Stone. Toutes les informations sont collectées et mises à jour sur le site web.

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

Pour participer aux courses de Mallorca by UTMB®, en particulier à la SDT, CPS et à l'ETM, mais aussi aux autres courses, il est indispensable :

- D'être pleinement conscient de la durée et de la spécificité de la course, et d'être parfaitement préparé à y participer.
- D'avoir acquis, avant la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne qui vous permettra de gérer les problèmes inhérents à ce type d'épreuve, notamment :
 - Savoir faire face à des conditions météorologiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige) sans aide extérieure.
 - Savoir gérer, même de manière isolée, les problèmes physiques ou mentaux causés par une fatigue importante, des problèmes digestifs, des douleurs musculaires et/ou articulaires, de petites blessures, etc.
 - Être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider les participants à gérer leurs problèmes.
 - Être pleinement conscient que pour réaliser une telle activité en montagne, la sécurité dépend avant tout de la capacité de chaque participant à s'adapter aux problèmes, qu'ils soient prévisibles ou non.
- Informer et sensibiliser les accompagnants sur le respect du territoire, des personnes et des règles de la course.

SEMI-AUTONOMIE

Le principe de la course individuelle en **semi-autonomie** est la règle. Les épreuves de Mallorca by UTMB® se déroulent en une seule étape, à allure libre, dans le temps indiqué par les barrières horaires propres à chaque distance. La semi-autonomie se définit comme la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillement, tant sur le plan alimentaire que vestimentaire et des équipements de sécurité, avec la possibilité de s'adapter aux problèmes qui peuvent survenir ou non (intempéries, problèmes physiques, blessures...).

Ce principe implique notamment les règles suivantes :

1. Chaque participant doit avoir avec lui, tout au long de la course, l'ensemble de son matériel obligatoire. Le matériel doit être transporté dans un sac à dos (ou similaire), qui ne peut être changé pendant la course. Pendant la course, le sac à dos (ou similaire) et son contenu peuvent être contrôlés par les commissaires de course. Le coureur est tenu de se soumettre à ces contrôles avec cordialité, sous peine de disqualification.
2. Les points de ravitaillement disposent de boissons et d'aliments à consommer sur place. L'organisation ne fournira que de l'eau ou des boissons énergétiques pour remplir les gourdes ou les sacs de liquides. Le coureur doit s'assurer qu'à la sortie de chaque point de ravitaillement, il a suffisamment de nourriture et de boisson pour atteindre le point de ravitaillement suivant. Pour les coureurs les plus lents, les sections les plus longues sans points de ravitaillement peuvent durer entre 3 et 4 heures à la SDT et à la CPS.
3. À la SDT et à la CPS, l'assistance personnelle est tolérée exclusivement à certains points de ravitaillement (*), dans l'espace spécifiquement réservé à cet usage et à la discrétion du chef de point. Cette assistance ne peut être apportée que par une seule personne, sans matériel spécifique autre qu'un sac d'un volume maximum de 30 litres.

L'assistance d'équipes professionnelles ou de tout professionnel médical ou paramédical est strictement interdite. Seuls sont autorisés les petits soins et massages contre les courbatures qui peuvent être effectués avec le coureur assis sur une chaise, sans qu'il soit nécessaire de s'allonger à cet effet.

4. Les autres zones du point de ravitaillement sont strictement réservées aux coureurs.
5. Aucune assistance n'est autorisée à aucun moment du parcours dans les courses ETM et CDA.
6. Il est interdit d'être accompagné ou d'accepter d'être accompagné pendant tout ou partie du parcours par une personne non inscrite, au-delà des zones de tolérance clairement délimitées à proximité des points de ravitaillement. Les participants ne sont pas autorisés à courir avec un chien ou tout autre animal, y compris les animaux guides.
7. Tout participant acceptant d'être accompagné au-delà des zones expressément désignées contrevient au principe de semi-autonomie. Les commissaires de course témoins de ces irrégularités sont habilités à sanctionner les participants afin de garantir l'esprit des épreuves de trail running.

(*) L'assistance personnelle est autorisée aux RAVITAILLEMENTS suivants :

- **SDT 100M:** ALARÓ y LLUC
- **CSP:** ALARÓ

L'assistance est interdite aux autres postes de ravitaillement, ainsi qu'en tout autre point du parcours.

ETM et CDA: l'assistance est interdite en tout point du parcours.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à l'une des courses d'UTMB®, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner des déchets (contenants de gel, papiers, déchets organiques, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles sont disponibles à chaque poste de ravitaillement et il est obligatoire de les utiliser. Les commissaires de course effectuent des contrôles le long du parcours.
- Tous les participants doivent conserver leurs déchets et emballages jusqu'à ce qu'ils puissent les jeter dans les poubelles prévues à cet effet aux postes de ravitaillement. Les organisateurs conseillent aux coureurs de se munir d'un sac pour transporter leurs déchets jusqu'aux prochains postes de ravitaillement. Des sacs en plastique destinés à recueillir le papier hygiénique sont fournis avec le dossard. Ils doivent être utilisés après une "urgence en bord du sentier".
- Il est obligatoire de suivre les sentiers tels qu'ils sont balisés, sans raccourcir. Le fait de laisser un sentier entraîne une érosion dommageable du site.
- Si des bâtons sont utilisés, ils doivent être munis de pointes en caoutchouc. En outre, les coureurs sont tenus d'emporter des pointes de caoutchouc de rechange.
- Aucune vaisselle jetable (couverts, gobelets, bols) ne sera distribuée aux points de ravitaillement. Cette mesure s'explique par l'objectif de réduire la consommation de plastique par les coureurs et les bénévoles d'UTMB®. Nous vous invitons donc à apporter vos propres couverts et assiette si vous souhaitez manger chaud à un point de ravitaillement.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRES

Pour des raisons visant à assurer la sécurité et le bon déroulement de chaque course, tous les participants doivent avoir à leur disposition la liste complète du matériel obligatoire détaillé ci-dessous. Et emporter tout le matériel, qu'il soit utilisé ou non, pendant toute la durée de l'épreuve.

Des contrôles systématiques et/ou aléatoires seront effectués pendant la course. Une pénalité, voire une disqualification, sera appliquée aux coureurs qui n'auront pas emporté tout le matériel obligatoire (voir PÉNALITÉS).

Il est important de garder à l'esprit que le matériel imposé par l'organisation est **un minimum vital que chaque coureur doit adapter en fonction de ses propres capacités**. En particulier, **il est préférable de ne pas choisir les vêtements les plus légers possibles pour gagner quelques grammes, mais d'opter pour des vêtements qui permettent réellement une bonne protection en montagne contre le froid, le vent et la neige et donc une plus grande sécurité et de meilleures performances**.

Il est essentiel d'emballer tout ce matériel de manière qu'il soit protégé de la pluie/neige et qu'il ne soit pas mouillé lorsqu'il doit être utilisé (par exemple, en utilisant des sacs en plastique imperméables).

MATÉRIEL OBLIGATOIRE SDT ET CPS

- Chaussures fermées adaptées à la pratique du trail.
- Un sac à dos ou similaire pour transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone portable (le smartphone est OBLIGATOIRE) : le coureur doit être disponible et répondre au téléphone à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable qui permet son utilisation en Espagne (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro, et ne pas oublier de partir avec la batterie chargée).
 - Gardez votre téléphone allumé, le mode avion est interdit et peut être sanctionné.
 - Application Livetrail installée et activée.
 - Une batterie externe est recommandée.
- Verre personnel de 15cl minimum (les jerricans ou récipients avec bouchon ne sont pas acceptés).
- Réserve d'eau de 1,5l minimum. Au départ de certains postes de ravitaillement, il sera obligatoire de partir avec 1,5l de boisson, en fonction du tronçon à parcourir ou des conditions météorologiques.
- 2 lampes frontales en bon état de fonctionnement avec piles ou piles de rechange pour les deux lampes. Recommandation : 200 lumens ou plus pour la lampe frontale principale.
- Sac de survie/sac de survie thermique.
- Sifflet.
- Réserve de nourriture. *Recommandation : 800kcal (2 gels + 2 barres énergétiques de 65g chacune).*
- Veste avec capuche, capable de résister aux intempéries en montagne et constituée d'une membrane imperméable d'une colonne d'eau minimale de 10 000 mm et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit impérativement avoir une capuche intégrée ou être attachée avec un système prévu à l'origine par le fabricant. Les coutures doivent être thermosoudées. La veste ne doit pas comporter de parties en tissu non imperméable, seules les aérations prévues par le fabricant (sous les bras, dans le dos) et dans la mesure où elles

n'altèrent pas manifestement l'imperméabilité, sont acceptées. Il appartient au coureur de juger, en fonction de ces critères, si sa veste est adaptée à la réglementation et donc aux intempéries en montagne. Aux postes de contrôle, l'appréciation du responsable du poste de contrôle ou du commissaire prévaut.

- Pantalon de course à longues jambes ou jambières ou combinaison jambières-chaussettes couvrant entièrement la jambe.
- Couvre-pantalon imperméable.
- Casquette, bandana ou vêtement couvrant la tête.
- Gants chauds et imperméables.
- Deuxième couche thermique supplémentaire : un vêtement de deuxième couche thermique à manches longues (à l'exclusion du coton) pesant au moins 180 g (taille M pour les hommes). Ou la combinaison d'un sous-vêtement thermique à manches longues (première ou deuxième couche, coton exclu) pesant au minimum 110 g (hommes, taille M) et d'un coupe-vent* durable doté d'une protection déperlante (protection DWR).

** Le coupe-vent ne remplace pas le vêtement thermique à manches longues.*

Tous les vêtements doivent être à la taille du participant et rester inchangés après avoir quitté l'usine. Tout le matériel sera transporté dans un sac à dos ou similaire qui ne pourra pas être changé pendant le cours. Tout le matériel doit être correctement emballé pour éviter qu'il ne soit mouillé à l'intérieur du sac à dos en cas de pluie.

Autres matériels recommandés (liste non exhaustive) :

- Vêtements thermiques de rechange indispensables en cas de froid ou de pluie ou en cas de blessure.
- Bâtons de marche. **Si vous utilisez des bâtons, il est obligatoire d'utiliser des embouts souples ou des protections d'embouts et des protections de rechange.**
- Comprimés de purification de l'eau ou jerrycans avec filtres.
- Assiettes et ustensiles de cuisine. Aucun ustensile n'est fourni aux postes de ravitaillement.
- Crème anti-frottement.
- Protection solaire.
- Montre GPS.
- Bande élastique adhésive pour faire un bandage ou une sangle (min. 100 cm x 6 cm).
- Couteau ou ciseaux pour couper l'élastique.

Tout participant qui choisit de porter des bâtons doit les porter pendant toute la durée de la course. Il est interdit de partir sans bâtons, d'en obtenir et d'en utiliser pendant la course. L'utilisation des bâtons peut être interdite dans certaines zones du parcours pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, cela sera indiqué par des panneaux spécifiques sur le parcours. Les bâtons de marche ne seront pas admis dans les sacs de sauvetage fournis par les organisateurs.

Les autorités environnementales peuvent interdire l'utilisation de bâtons sur l'ensemble du parcours s'il a plu les jours précédents (conformément aux autorisations accordées par Paratge Serra de Tramuntana). Si tel était le cas, vous en seriez dûment informé.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE ETM

- Chaussures fermées adaptées à la course à pied.
- Sac à dos ou similaire pour transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone portable (le smartphone est OBLIGATOIRE) : le coureur doit être disponible et répondre au téléphone à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable qui permet son utilisation en Espagne (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro et ne pas oublier de partir avec la batterie chargée).
 - Garder le téléphone allumé, le mode avion est interdit et peut être sanctionné.
 - L'application Livetrail est installée et connectée.
 - Une batterie externe est recommandée.
- Verre personnel de 15cl minimum (les jerricans ou récipients avec bouchon ne sont pas acceptés).
- Réserve d'eau de 1l minimum. Au départ de certains postes de ravitaillement, il sera obligatoire de partir avec 1 litre de boisson, en fonction du tronçon à parcourir ou des conditions météorologiques.
- 1 lampe frontale en bon état de fonctionnement avec des piles de rechange ou des batteries supplémentaires. Recommandée : 200 lumens ou plus.
- Couverture de survie de 1,40 m x 2 m minimum.
- Sifflet.
- Réserve alimentaire. *Recommandation : 800kcal (2 gels + 2 barres énergétiques).*
- Veste avec capuche, capable de résister aux intempéries en montagne et composée d'une membrane imperméable, d'une colonne d'eau minimale de 10 000 mm et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit être équipée d'une capuche intégrée ou d'une capuche fixée par un système prévu à l'origine par le fabricant. Les coutures doivent être scellées à chaud. La veste ne doit pas comporter de parties en tissu non imperméable, seules les aérations prévues par le fabricant (sous les bras, dans le dos) et pour autant qu'elles n'altèrent pas manifestement l'imperméabilité, sont acceptées. Il appartient au coureur de juger, en fonction de ces critères, si sa veste est adaptée à la réglementation et donc aux intempéries en montagne. Aux postes de contrôle, l'appréciation du responsable du poste de contrôle ou du commissaire prévaut.
- Pantalon de course à longues jambes ou jambières ou combinaison jambières-chaussettes couvrant entièrement la jambe.
- Pantalon imperméable.
- Bonnet ou bandana ou vêtement couvrant la tête.
- Gants chauds et imperméables.
- Deuxième couche thermique supplémentaire : un vêtement de deuxième couche thermique à manches longues (à l'exclusion du coton) pesant au moins 180 g (taille M pour les hommes). Ou la combinaison d'un sous-vêtement thermique à manches longues (première ou deuxième couche, coton exclu) d'un poids minimum de 110 g (hommes, taille M) et d'un coupe-vent* durable avec protection déperlante (protection DWR).

** La veste coupe-vent ne remplace pas une veste imperméable avec capuche et ne se substitue pas à une veste imperméable avec capuche.*

Tous les vêtements doivent être à la taille du participant et rester inchangés après avoir quitté l'usine. Tout l'équipement doit être transporté dans un sac à dos ou similaire qui ne peut être changé pendant la course.

Autres matériels recommandés (liste non exhaustive) :

- Vêtements thermiques, indispensables en cas de froid, de pluie ou de blessure.
- Assiettes et ustensiles de table. Aucun matériel de restauration n'est prévu aux postes de ravitaillement.
- Comprimés de purification de l'eau ou jerrycans avec filtres.
- Bâtons de marche. **Si vous utilisez des bâtons, il est obligatoire d'utiliser des embouts souples ou des protections d'embouts et des protections de rechange.**
- Crème anti-frottement.
- Protection solaire.
- Montre GPS.
- Bande élastique adhésive pour faire un bandage ou une sangle (min. 100 cm x 6 cm).
- Couteau ou ciseaux pour couper l'élastique.

Tout participant qui choisit de porter des bâtons doit les porter pendant toute la durée de la course. Il est interdit de sortir sans bâtons et de se procurer des bâtons pendant la course. L'utilisation des bâtons peut être interdite dans certaines zones du parcours pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, cela sera indiqué par des panneaux spécifiques sur le parcours. Les bâtons de marche ne seront pas acceptés dans les sacs de sauvetage fournis par les organisateurs.

Les autorités environnementales peuvent interdire l'utilisation de bâtons sur l'ensemble du parcours s'il a plu les jours précédents (conformément aux autorisations accordées par Paratge Serra de Tramuntana). Si tel était le cas, vous en seriez dûment informé.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE CDA

- Chaussures fermées adaptées à la pratique du trail.
- Sac à dos ou similaire pour transporter le matériel obligatoire pendant la course.
- Téléphone portable (le smartphone est OBLIGATOIRE) : le coureur doit être disponible et répondre au téléphone à tout moment avant, pendant et après la course :
 - Téléphone portable permettant son utilisation en Espagne et en France (inclure les numéros de sécurité de l'organisation dans les contacts, garder le téléphone allumé, ne pas cacher le numéro et ne pas oublier de partir avec la batterie chargée).
 - Gardez votre téléphone allumé, le mode avion est interdit et vous pouvez être pénalisé.
 - Application Livetrail installée et connectée.
- Verre personnel de 15cl minimum (les jerrycans ou récipients avec bouchon ne sont pas acceptés).
- Réserve d'eau de 1 litre minimum.
- Couverture de survie de 1,40m x 2m minimum.
- Sifflet.
- Veste avec capuche, capable de résister aux intempéries en montagne et constituée d'une membrane imperméable d'une colonne d'eau minimale de 10 000 mm et respirante (RET recommandé inférieur à 13). La veste doit impérativement avoir une capuche intégrée ou être fixée avec un système prévu à l'origine par le fabricant. Les coutures doivent être thermosoudées. La veste ne doit pas comporter de parties en tissu non imperméable, seules les aérations prévues par le fabricant (sous les bras, dans le dos) et pour autant qu'elles n'altèrent pas manifestement l'imperméabilité, sont acceptées. Il appartient au coureur de juger, en fonction de ces critères, si sa veste est adaptée à la réglementation et donc aux intempéries en montagne, mais lors d'un contrôle, c'est le jugement du responsable du contrôle ou du commissaire qui prévaut.

Tous les vêtements doivent être à la taille du participant et non modifiés à la sortie de l'usine.

Tout l'équipement doit être transporté dans un sac à dos ou similaire qui ne peut être changé pendant la course.

Autres matériels recommandés (liste non exhaustive) :

- Vêtements thermiques indispensables en cas de froid, de pluie ou de blessure.
- Bâtons de marche. **Si vous utilisez des bâtons, il est obligatoire d'utiliser des embouts souples ou des protections d'embouts et des protections de rechange.**
- Crème anti-frottement.
- Une montre GPS.

Tout participant qui choisit de porter des bâtons doit les porter tout au long de la course. L'utilisation des bâtons peut être interdite dans certaines zones du parcours pour des raisons de sécurité ou d'environnement. Dans ce cas, cela sera indiqué par des panneaux spécifiques sur le parcours. Il est interdit de sortir sans bâtons, de se procurer et d'utiliser des bâtons pendant la course.

Les autorités environnementales peuvent interdire l'utilisation de bâtons sur l'ensemble du parcours s'il a plu les jours précédents (conformément aux autorisations accordées par Paratge Serra de Tramuntana). Si tel était le cas, vous en seriez dûment informé.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage avant, pendant ou à la fin de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, l'athlète est sanctionné de la même manière que s'il avait été reconnu coupable de dopage et les autorités antidopage du gouvernement espagnol seront informées et pourront ouvrir un dossier en vue d'appliquer d'éventuelles restrictions à la participation future.

DOSSARDS

Les dossards sont remis individuellement à chaque coureur sur présentation :

- **d'une pièce d'identité avec photo ou d'un passeport.**

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et dans son intégralité pendant toute la durée de la course. Il doit toujours être placé au-dessus d'un vêtement et ne peut en aucun cas être attaché au sac à dos (ou similaire) ou à une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent pas être modifiés ou cachés. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux bus, aux postes de ravitaillement, aux infirmeries, aux salles de repos, aux douches, aux zones de dépôt ou de récupération des sacs... Le dossard ne sera jamais retiré sauf en cas de refus d'obtempérer à la décision d'un chef de course. En cas d'abandon, il sera coupé et désactivé.

SACS DE VIE

SDT : Lors de la remise du dossard, chaque participant reçoit 2 sacs de 30 litres. Après les avoir remplis avec les vêtements et les ustensiles que le coureur juge appropriés, ils seront déposés dans un endroit proche du départ. L'un des sacs sera apporté par les organisateurs au poste de

ravitaillement d'**ALARÓ**, et l'autre au poste de ravitaillement de **LLUC**. Lorsque le coureur arrivera à ces postes de ravitaillement, il pourra récupérer son sac. Lorsque le coureur quittera le poste de ravitaillement, le coureur en personne devra déposer le sac dans la zone indiquée à cet effet. L'organisation restituera les sacs au PORT DE SÓller.

CPS : chaque participant recevra 1 sac de 30 litres lors de la remise du dossard. Après l'avoir remplis avec les vêtements et les ustensiles que le coureur juge appropriés, il sera déposé sur la ligne de départ. Le sac sera amené par l'organisation au poste de ravitaillement d'**ALARÓ**. Lorsque le coureur quittera le poste de ravitaillement, le coureur en personne devra déposer le sac dans la zone indiquée à cet effet et l'organisation emportera le sac jusqu'à PORT DE SÓller.

ETM et CDA : lors de la remise du dossard, chaque participant reçoit 1 sac de 30 litres. Après l'avoir rempli avec les vêtements et les ustensiles qu'il juge appropriés, le coureur le déposera sur la ligne de départ. L'organisation se chargera de transporter le sac jusqu'au PORT DE SÓller.

Récupération des sacs : Les sacs sont remis aux coureurs ou à leurs proches sur présentation du dossard. Ils doivent être récupérés à l'arrivée à l'Ultra-Trail® Village plus tard 2 heures après la fin de la course.

L'organisation assure la restitution des sacs des coureurs ayant abandonné la course, à condition que l'abandon ait été enregistré. Le délai de restitution du sac dépendra des impératifs logistiques. L'organisation ne garantit pas le retour de tous les sacs à Port de Sóller avant la fin de la course.

Seuls les sacs fournis par l'organisation seront transportés*. Les bâtons de marche ne peuvent pas être transportés dans les sacs. Le contenu des sacs ne sera pas contrôlé et aucune réclamation concernant leur contenu ne sera prise en compte. Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur.

Nous vous recommandons d'avoir des vêtements de rechange et des produits d'hygiène dans les zones d'arrivée.

*Pour des raisons logistiques et environnementales, les épreuves des UTMB® World series n'acceptent que les sacs de vie remis lors de la distribution du dossard. Ces sacs sont réutilisables et les coureurs sont invités à les utiliser à chaque fois qu'ils participent à une course des UTMB® World Series.

RAVITAILLEMENTS

L'organisation garantit des ravitaillements solides et liquides tout au long du parcours. Les points de ravitaillement proposent des boissons et de la nourriture à consommer sur place. L'organisation fournit de l'eau et des boissons énergétiques ou isotoniques pour remplir les sacs à liquides obligatoires et les gobelets individuels. Il est de la responsabilité du coureur d'avoir, en quittant le point de ravitaillement, la quantité de boisson et de nourriture nécessaire pour atteindre le point de ravitaillement suivant.

Seuls les participants munis d'un dossard visible et correctement porté ont accès aux points de ravitaillement.

Le guide du coureur et le site Internet fourniront une liste précise des points de ravitaillement et de leur composition.

POINTS DE CONTRÔLE

Il y a un point de contrôle à tous les ravitaillements et à certains postes de sécurité. **Il existe des points de contrôle aléatoires à d'autres endroits que les postes de sécurité ou de ravitaillement.** Leur emplacement n'est pas communiqué par l'organisation.

BALISAGE

Pour une meilleure vision de nuit, les balises sont dotées d'une partie en matière réfléchissante accrochant la lumière de votre frontale.

ATTENTION : si vous n'en voyez plus, rebroussez chemin !

Par respect pour l'environnement aucune peinture ne sera utilisée sur les sentiers.

SECOURS ET ASSISTANCE MEDICALE

Des postes de secours sont implantés en divers points des parcours. Ces postes sont communiqués par radio ou par téléphone avec le Centre de contrôle de la course (le numéro sera communiqué dans le Guide du coureur et imprimé sur le dossard). Une équipe médicale de régulation est présente pendant toute la durée des épreuves au Centre de contrôle de la course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou moyens publics.

Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- En se présentant à un poste de secours.
- En appelant le Centre de contrôle de la course.
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours.
- En utilisant la fonctionnalité SOS de l'application Livetrail.

Chaque coureur doit porter assistance à toute personne en danger et prévenir les secours. Et attendre auprès du coureur en difficulté jusqu'à l'arrivée du personnel de l'organisation.

En cas d'impossibilité de joindre le Centre de contrôle de la course et uniquement en cas d'urgence absolue, vous pouvez appeler directement les organismes de secours (plus particulièrement si vous vous trouvez dans une zone où seuls les appels d'urgence sont possibles) : **112**.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Votre sécurité dépendra alors de la qualité de ce que vous avez mis dans votre sac.

L'ensemble du personnel médical, paramédical, secouriste et guide officiel, ainsi que toute personne désignée par la direction de course sont habilités :

- **À mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.**
- À obliger tout concurrent à utiliser tout élément du matériel obligatoire.
- À faire évacuer par tout moyen les coureurs qu'ils jugeront en danger.
- À orienter les patients vers la structure de soins la plus adaptée.

Tout participant traité par un médecin ou un secouriste, une équipe de sauvetage ou secouru, se soumet à leur autorité et accepte leurs décisions. Dès l'instant où l'état de santé d'un coureur justifiera d'un traitement au moyen d'une perfusion intraveineuse, celui-ci sera obligatoirement mis hors course.

Une infirmerie sera accessible à l'arrivée pendant toute la durée des épreuves. Les coureurs ayant un problème médical sévère pourront s'y adresser. Les soins de confort sont soumis à l'appréciation du personnel médical dans la limite de leur disponibilité.

Chaque coureur doit rester sur le chemin balisé, même pour dormir.

En cas de nécessité de dormir sur le chemin, il est fortement conseillé d'utiliser le « dossard sommeil » fourni par l'organisation. Ce dossard permet de signaler que vous avez besoin de dormir un peu sans être dérangé.

Tout coureur qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIERES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

- SDT : 30 heures
- CPS : 21 heures
- ETM : 12 heures
- CDA: 5 heures

Les heures limites de départ (barrières horaires) des principaux postes de contrôle seront définies et communiquées dans le Guide du Coureur et sur le site internet. En cas de changement (conditions exceptionnelles), les nouvelles barrières horaires sont également communiquées ou par message, ou par les réseaux sociaux, ou par email, ou sur le site internet.

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, repas...). **Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du poste de contrôle avant l'heure limite fixée** (quelle que soit l'heure d'arrivée au poste de contrôle).

Tout coureur qui abandonne, qui est arrêté par l'organisation ou qui se trouve en dehors des barrières horaires officielles, n'est pas autorisé à poursuivre la course. Son dossard sera retiré et il sera ramené sur la zone de l'épreuve par le transport de l'organisation. Il est conseillé à tous les coureurs d'utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'organisation pour rejoindre la ligne d'arrivée.

ABANDON ET RETOUR À L'ARRIVÉE

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, ou prévenir le Centre de contrôle de la course. Dans ce cas, le numéro sera marqué comme « abandon ».

En cas de décision d'abandon entre 2 points de contrôle, le coureur doit rejoindre le point de contrôle le plus proche où il signalera son abandon.

Le coureur doit conserver son dossard car c'est son laissez-passer pour accéder aux navettes, bus, repas, salles de soins...

Le retour à l'arrivée fonctionne de la manière suivante :

- Des bus sont disponibles au départ de certains postes de ravitaillement signalés par un pictogramme « bus » sur les tableaux des passages afin de rapatrier à l'arrivée les coureurs ayant abandonné.
- Les coureurs qui abandonnent sur un autre poste de secours ou de ravitaillement mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacués doivent regagner au plus vite et par leurs propres moyens le point de rapatriement le plus proche.
- En ce qui concerne les postes de ravitaillement ou de secours accessibles en voiture ou 4x4 :
 - Lors de la fermeture du poste, l'organisation, dans la mesure des moyens disponibles, rapatriera les coureurs ayant abandonné et encore présents sur le poste.

En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le retour à l'arrivée des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles.

ARRIVÉE

Une médaille de finisher sera remise à ceux qui auront parcouru la distance dans le temps imparti.

Les coureurs finishers auront accès à un dernier ravitaillement près de la ligne d'arrivée, dont l'accès est limité aux coureurs, et uniquement pour une fois.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour chaque course, il y a un classement général, hommes et femmes, et un classement par catégorie, hommes et femmes (voir les détails des catégories ci-dessous).

Pour chaque course, les 5 premiers hommes et les 5 premières femmes du classement général reçoivent un trophée. Les trophées et les prix ne sont remis que lors de la cérémonie, la présence des vainqueurs est donc obligatoire.

Le premier homme et la première femme de chaque catégorie d'âge recevront un trophée qui sera remis lors de la cérémonie de remise des prix. Il n'y aura pas d'envoi postal.

Les résultats sont disponibles sur live.utmb.world

Catégories d'âge UTMB® World Series
18-19
20-34
35-39
40-44

45-49
50-54
55-59
60-64
65-69
70-74
75-79
80-84
85+

CLASSEMENT POUR LES UTMB WORLD SERIES

Vous pouvez trouver toutes les informations sur les raccourcis vers les UTMB® World Series Finals à Chamonix sur le site des UTMB® World Series Finals à Chamonix : <https://utmb.world/fr/runners/elites>

PENALISATION ET DISQUALIFICATION

Le Directeur de Course, commissaires de course présents sur le parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement (*) une pénalité en cas de non-respect, selon le tableau suivant :

SDT et CPS

MANQUEMENT AU REGLEMENT	PENALISATION (*) – DISQUALIFICATION
Raccourcir le parcours.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de matériel obligatoire de sécurité (certains de ces articles) : ne pas avoir un volume de réserve d'eau d'au moins 1,5 l, veste imperméable avec capuche, lampe, sac de bivouac thermique, téléphone portable SMARTPHONE.	Disqualification immédiate
Absence d'autres éléments de sécurité : collants ou pantalons longs, seulement une lampe, bonnet ou bandana, gants, vêtement thermique, pantalon imperméable, sifflet, réserve de nourriture, bouteille, et autre obligatoire.	Pénalité 1 heure
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire.	Disqualification
SMARTPHONE éteint ou en mode avion.	Pénalité 15 min
Jet de détritus ou ne pas utiliser les toilettes mises à disposition par l'organisation (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage.	Pénalité 1 heure
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs). Nota bene : un participant dont les supporters font preuve d'incivilités et/ou refusent de respecter les consignes de l'organisateur sera pénalisé.	Disqualification

Non-assistance à une personne en difficulté (nécessitant une prise en charge).	Disqualification
Assistance en dehors des zones autorisées et/ou par plus d'une personne.	Pénalité 1 heure
Accompagnement sur le parcours hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.	Pénalité 15 min
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...).	Disqualification immédiate et à vie
Défaut de dossard visible.	Pénalité 15 min
Port du dossard non conforme.	Pénalité 15 min (durant lequel le coureur remet son dossard de manière conforme)
Attitude dangereuse avérée (ex : bâtons avec pointes non protégées orientées vers les coureurs ou les spectateurs).	Pénalité 15 min
Absence d'une puce électronique.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de passage à un point de contrôle.	A l'appréciation de la direction de course
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.	Disqualification
Refus contrôle anti-dopage.	Le coureur sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage
Départ d'un poste de contrôle au-delà de l'heure limite.	Disqualification
Sac non marqué.	Pénalité 1 heure
Utilisation de bâtons non emportés avec soi dès le début de la course.	Pénalité 1 heure

(*) Les pénalités de temps sont applicables immédiatement sur place, c'est à dire que le coureur doit interrompre sa course pendant toute la durée de la pénalité. Si l'infraction à la réglementation est postérieure à la course, la direction peut ajouter un temps de pénalité au temps de course final du coureur. Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par la direction de Course. En cas de disqualification, le coureur n'a PAS droit au remboursement des droits d'inscription.

ETM et CDA

MANQUEMENT AU REGLEMENT	PENALISATION (*) - DISQUALIFICATION
Raccourcir le parcours.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de matériel obligatoire de sécurité (aucun de ces articles) : ne pas avoir un volume de réserve d'eau d'au moins 1 l, veste imperméable à capuche, couverture de survie, SMARTPHONE.	Disqualification immédiate
Absence d'autres éléments de sécurité obligatoires :	Pénalité 30 min

ETM : collants ou pantalons longs, bonnet ou bandana, gants, vêtement thermique, pantalon imperméable, sifflet, réserve alimentaire, verre, et autres indispensables. CDA : verre, sifflet et autres obligatoires.	
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire.	Disqualification
Smartphone éteint ou en mode avion.	Pénalité 10 min
Jet de détritus ou ne pas utiliser les toilettes mises à disposition par l'organisation (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage.	Pénalité 30 min
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs). Nota bene : un participant dont les supporters font preuve d'incivilités et/ou refusent de respecter les consignes de l'organisateur sera pénalisé.	Disqualification
Non-assistance à une personne en difficulté (nécessitant une prise en charge).	Disqualification
Assistance en dehors des zones autorisées et/ou par plus d'une personne.	Pénalité 30 min
Accompagnement sur le parcours hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.	Pénalité 10 min
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...).	Disqualification immédiate et à vie
Défaut de dossard visible.	Pénalité 10 min
Port du dossard non conforme.	Pénalité 10 min (durant lequel le coureur remet son dossard de manière conforme)
Attitude dangereuse avérée (ex : bâtons avec pointes non protégées orientées vers les coureurs ou les spectateurs).	Pénalité 10 min
Absence d'une puce électronique.	A l'appréciation de la direction de course
Absence de passage à un point de contrôle.	A l'appréciation de la direction de course
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.	Disqualification
Refus contrôle anti-dopage.	Le coureur sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage
Départ d'un poste de contrôle au-delà de l'heure limite.	Disqualification
Sac non marqué.	Pénalité 30 min
Utilisation de bâtons non emportés avec soi dès le début de la course.	Pénalité 30 min

(*) Les pénalités de temps sont applicables immédiatement sur place, c'est-à-dire que le coureur doit interrompre sa course pendant toute la durée de la pénalité. Si l'infraction à la réglementation est postérieure à la course, la direction peut ajouter un temps de pénalité au temps de course final du coureur. Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par la direction de Course.

DROITS D'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée. Ultra-Trail®, Ultra-Trail du Mont-Blanc®, UTMB® sont des marques légalement déposées. Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Mallorca by UTMB® travaille avec la société [Sportograf](#), qui utilise les données collectées lors des événements sportifs pour remplir son obligation de prestataire de services photographiques dans le cadre du contrat sous-jacent avec l'Organisateur. Les données personnelles des participants ne seront pas transmises à des tiers. Ils ne travailleront qu'avec des photographes qui respectent les lois requises en matière de protection des données, conformément au règlement général de l'UE sur la protection des données.

En plus d'offrir la possibilité d'une recherche manuelle de photos à l'aide du lieu et de l'heure il est également possible d'effectuer une recherche GPS, si l'itinéraire a été enregistré au format GPX, en téléchargeant le fichier ou avec une photo (selfie). Dans ce dernier cas, les caractéristiques anonymes et non personnelles des participants sont déterminées à l'aide d'un algorithme, indépendamment du numéro de dossard, à l'aide duquel les images personnelles peuvent être retrouvées ultérieurement.

La justification légale du traitement des données est l'intérêt légitime susmentionné, conformément à l'article 6, paragraphe 6. 1 lit. f GDPR. Le participant a le droit de s'opposer à ce traitement.

De plus amples informations sur la manière dont Sportograf traite les données personnelles et sur votre droit d'opposition figurent dans sa politique de confidentialité, disponible sur <https://www.sportograf.com/fr/privacy>.

SPONSORS INDIVIDUELS

Les coureurs sponsorisés ne peuvent faire apparaître les logos de leurs sponsors que sur les vêtements et le matériel utilisés pendant la course. Tout autre accessoire publicitaire (drapeau, bannière...) est interdit en tout point du parcours y compris à l'arrivée sous peine de pénalité à l'appréciation de la direction de course.

EXPRESSION POLITIQUE

En accord avec notre charte éthique, toute manifestation ostentatoire de messages ou d'images à caractère politique au cours de l'évènement est interdite.

RECLAMATIONS

Toute réclamation impliquant un changement de classement doit nous être faite par email à mallorca@service.utmb.world dans un délai de 2 heures après la fin de l'évènement.

Toute autre réclamation devra nous être faite par email, dans un délai de 10 jours après la fin de l'évènement.

Toute réclamation ou désaccord lié à l'inscription ou en relation avec la gestion sportive de la course et son règlement (par exemple si un coureur abandonne la course) ne sont pas des motifs valables pour être considérés comme une réclamation.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

Si les circonstances l'exigent, l'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment les parcours, les horaires de départ, les barrières horaires, la position des ravitaillements et des postes de secours, et tout autre aspect lié au bon déroulement des épreuves.

En cas de force majeure, de conditions météorologiques défavorables ou de toute autre circonstance pouvant affecter la sécurité des participants, ou sur ordre des administrations publiques ou des forces de sécurité, l'organisation se réserve le droit de :

- Modifier les parcours, même en réduisant leur distance.
- Modifier l'heure de départ, même en heures.
- Modifier les barrières horaires, voire les réduire.
- Modifier la date de départ.
- Annuler l'épreuve (partiellement ou totalement).
- Neutraliser l'épreuve.
- Arrêter l'épreuve en cours et y mettre fin définitivement.
- Mettre en place des mesures sanitaires exceptionnelles, y compris des départs par vagues.

Même quelques jours avant l'épreuve. Sans que le participant puisse prétendre à un quelconque dédommagement pour cette circonstance.

ANNEXE PROTECTIONS DES DONNÉES PERSONNELLES

Il existe une annexe à ce règlement sur la protection des données personnelles.

La version originale de ce règlement est rédigée en espagnol et à la date de la signature électronique. En cas d'incohérence ou de divergence entre la version espagnole et l'une des autres versions linguistiques du présent Règlement, la version espagnole prévaudra.

Sóller, decembre 2025.

V.0

The logo for the UTMB World Series is positioned in the bottom center of the page. It features the text "UTMB" in a large, bold, white sans-serif font, with a registered trademark symbol (®) to its upper right. Below "UTMB" is a white rectangular bar containing the words "WORLD" and "SERIES" in a smaller, bold, white sans-serif font, separated by a small gap.

UTMB®
WORLD SERIES